

## Et si Aymon de Blonay avait annexé la Savoie ?

Puissant seigneur des deux côtés de la frontière, Aymon de Blonay aurait pu peut-être infléchir le cours de l'histoire s'il n'avait pas partagé ses terres à un certain moment.



**A**ymon de Blonay naît aux environs de l'an 1208 et décède vers l'an 1273. Dans divers documents d'archives il est reconnu comme chevalier de Saint-Paul-en Chablais et Blonay. Le généalogiste Amédée de Foras, qui vécut au XIXe siècle, indique que le chevalier Aymon a épousé, en 1226, Béatrice, fille de Rodolphe de Gruyère, qui éleva les cinq enfants issus de leur union.

Ce chevalier va obtenir de nombreux territoires grâce à l'héritage de sa mère, Belon de Saint-Paul, épouse de Guillaume de Blonay. Cette femme avait hérité de la seigneurie de Saint-Paul (au-dessus d'Evian) dont le territoire s'étend jusqu'au Chablais. Elle fit en sorte que son fils Aymon puisse administrer les contrées sous sa juridiction. A la mort de sa mère, Aymon de Blonay obtient la plénitude des droits seigneuriaux sur Saint-Paul. Il y fera construire une ville et une maison forte. Le comte de Savoie donne son approbation comme souverain et le sire de Faucigny, dont est issue Belon de Saint-Paul, approuve en tant que chef de famille.

Donc au milieu du XIIIe siècle, Aymon de Blonay est un personnage très important. Sur la partie nord du lac Léman, il possède Blonay, la moitié de Vevey, la rive du Châtelard à Chillon. Sur la partie sud du lac, il possède la seigneurie de Saint Paul, qui va de Saint-Gingolph à Bernex à l'est et aux portes d'Evian à l'ouest. Il possède également le droit de pêche. Aymon de Blonay est le maître du débouché du Rhône sur le Léman. Il est puissant et rivalise avec son petit cousin Pierre de Savoie.

La mort de Vaucher II de Blonay, lors d'une croisade, fait qu'Aymon hérite également de l'entier du domaine de Corsier et de l'entier de la seigneurie de Blonay. Mais l'église de Blonay, c'est-à-dire le temple de La Chiésaz, appartenait au prieuré de St-Sulpice. C'est une

des raisons pour lesquelles toutes les familles nobles plaçaient des membres de leurs familles au sein des congrégations religieuses, car la terre permettait de faire fructifier le patrimoine familial.

Aymon de Blonay aurait pu être encore plus puissant s'il avait pu conserver les seigneuries d'Oron et d'Attalens. Les raisons de ces pertes sont encore obscures et les historiens ne sont pas tous d'accord entre eux. Mais on peut tenir pour certain que les puissants étaient, à cette époque, souvent inquiets pour le salut de leur âme et celle de leurs proches. Aussi, Aymon de Blonay décida-t-il de donner des terres à l'abbaye d'Hauterive et au prieuré de St-Paul afin de s'attirer les bonnes grâces des autorités religieuses.

Au décès d'Aymon de Blonay, les terres furent partagées entre Jean 1er de Blonay, seigneur de Blonay, et Pierre II de Blonay, seigneur de Saint-Paul. Ce fut un tournant car, vers la fin de la vie d'Aymon de Blonay, ce dernier, surnommé le « Petit Charlemagne », commence à devenir très influent. Grâce à ses talents de diplomate envers les Anglais et les pouvoirs religieux, il réussit à asseoir son autorité sur la Savoie, rédigeant les premiers statuts de ce territoire entre 1263 et 1264. Ces statuts ont permis de simplifier et d'accélérer l'exercice de la justice en la rendant plus accessible et moins coûteuse. Ainsi, l'influence de la maison de Savoie va se répandre sur le Pays de Vaud.

Peut-être que si Aymon de Blonay n'avait pas partagé ses territoires et simplement nommé unique héritier son fils aîné Jean 1er de Blonay, le Pays de Vaud aurait peut-être annexé la Savoie ! Mais nous ne pouvons pas refaire l'histoire. Peut-être que de vieux documents vont resurgir et de nouvelles études permettront de mieux comprendre cette période vieille de bientôt mille ans.

**Gianni Ghiringhelli**  
Archiviste